



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1-GENERALITES

Les présentes conditions générales régissent les ventes de nos produits sous réserve, le cas échéant de conditions spéciales acceptées expressément et par écrit par notre société.

Le fait de passer commande implique donc l'adhésion aux présentes conditions.

2-COMMANDES

Tous les engagements pris par nos représentants ne sont valables qu'après acceptation et confirmation par nos soins.

Les commandes de pièces spéciales ne peuvent être annulées si l'exécution est commencée ou si la matière première est approvisionnée par nous même ou par un tiers. Les quantités livrées peuvent subir une tolérance de variation quantitative de 10%.

3-DELAIS DE LIVRAISON - CONDITIONS DE LIVRAISON

Nos délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sans engagement de notre part, ils sont établis aussi exactement que possible. Tout retard dans ces délais de livraison, même important, ne peut constituer une cause de refus de livraison ou d'action en dommages et intérêts. En cas de grève, incendie ou force majeure entraînant un arrêt partiel ou total de notre activité, toute réserve est faite en ce qui concerne l'exécution des engagements pris. Sauf stipulation contraire, les marchandises sont vendues départ usine, elles voyagent aux risques et périls du destinataire, même si les prix sont établis franco. C'est à lui qu'il appartient d'exercer son recours contre le transporteur en cas de retard, d'avarie ou de manquant. Aucune réclamation ne sera acceptée passé un délai de 48 heures. Passé ce délai, nos marchandises sont réputées définitivement acceptées.

4-RETOURS

Les retours ne pourront intervenir que s'ils ont fait l'objet de réserves dans les formes et délais prévus au paragraphe 3.

Dans tous les cas, il est impératif qu'un accord préalable de notre part ait été donné.

Si ce retour nous est imputable, nous nous réservons le droit de choisir notre transporteur.

5-CONDITIONS DE REGLEMENT

Toutes nos factures sont payables comptant sauf convention particulière entre les parties.

Tout règlement anticipé avant la date éventuellement convenue, ne donnera lieu à aucun escompte.

6-CLAUSE PENALE

En cas de non-paiement dans les délais prévus au paragraphe 5 ci-dessus ou dans les délais conventionnellement prévus par accord particulier, le client se verra appliquer une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal pour l'année en cours et de 40,00€ de frais fixes (décret N° 2012-1115 du 2 octobre 2012).. Cette pénalité s'appliquera sur le montant de l'échéance non respectée.

7- CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

La société FIRA concept conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Ne constitue pas paiement au sens de la présente clause, la remise d'un titre portant obligation de payer (traite, chèque).

Le défaut de paiement d'une livraison nous autorise à suspendre les expéditions et rend exigible la valeur des produits commandés, disponibles et/ou en cours de fabrication. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détériorations des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

7- GARANTIES

Nos produits sont garantis contre tous vices de fabrication. Notre responsabilité est strictement limitée aux respects des termes de la commande écrite au client ou au respect des modifications écrites apportées aux termes de la commande et non à l'utilisation qui est faite du produit ou pour tout autre cause. Dans tous les cas, notre responsabilité ne serait être engagée pour tout vice provenant d'un défaut de conception, de fabrication, de matière ou de mise en œuvre du produit.

Notre garantie est strictement limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses par nos soins. Le remplacement ne pourra en aucun cas justifier un retard ou un refus de régler nos factures.

9- CONFIDENTIALITE

Les études, outillages, plans dessins et documents remis ou envoyés aux clients par notre société, facturés ou non, en totalité ou en partie, demeurent notre propriété exclusive.

Ils ne peuvent être communiqués par l'acheteur à des tiers sous quelque motif que ce soit.

10- CONTESTATIONS

Toute remise ou confirmation de commande vaut acceptation des conditions générales de vente ci-dessus qui ne peuvent en aucun cas être annulées par des dispositions contraires stipulées par ailleurs à moins que des points isolés ne soient annulés par des accords préalables faits avec l'acheteur et confirmés avec notre accord écrit.

En cas de contestation, le tribunal de commerce de la ville de notre siège social est le seul compétent quels que soient les conditions de ventes et le mode de paiement, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de détenteur.